



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 26 juillet 2021 à 18h00 le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 20 juillet 2021 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Laurent MARCANGELI, Le Maire.

Etaient présents :

Laurent Marcangeli, Stéphane Sbraggia, Caroline Corticchiato, Stéphane Vannucci, Simone Guerrini, Pierre Pugliesi, Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Jacques Billard, Nicole Ottavy, Annie Costa-Nivaggioli, Jean-Pierre Aresu, Annie Sichi, Aurélia Massei, Camille Bernard, Jean-Pierre Sollacaro, Jean-François Luccioni, David Frau, Isabelle Falchi, Christelle Combette, Christian Bacci, Paul Mancini, Muriel Piera, Alain Nicolai, Marie-Françoise Gaffory Fau, Alexandre Farina, Danielle Antonini, Jean-André Miniconi, Jean-Michel Simon, Jean-François Casalta, Julia Tiberi, Etienne Bastelica

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Charles Voglimacci à Jean-François Luccioni, Christophe Mondoloni à Stéphane Vannucci, Dominique Carlotti à Simone Guerrini, Danielle Flamencourt à Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Isabelle Jeanne à Jacques Billard, Marie-Noëlle Nadal à Caroline Corticchiato, Philippe Kervella à Nicole Ottavy, Laetitia Maroccu à Aurélia Massei, Emmanuelle Villanova à Jean-Pierre Aresu, Pierre-Laurent Audisio à Laurent Marcangeli, Basiliu Moretti à Annie Sichi, Marine Ponzevera à Annie Costa-Nivaggioli, Sébastien Deliperi à Pierre Pugliesi, Marine Schinto à Alexandre Farina, Isabelle Feliciaggi à Jean-André Miniconi

Etaient absents :

Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, Jean-Paul Carrolaggi, Vanina Angelini-Buresi

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	31
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Madame Aurélia Massei, est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20210726-2021_193-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/08/2021

Affichage : 02/08/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



2021/193

Séance du lundi 26 juillet 2021
Délibération N° 2021/193
Programmation conférences - saison culturelle 2021/2022

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Dans le cadre de la saison du théâtre municipal, un cycle de conférences ouvert à tous est proposé chaque saison au public.

Ces conférences se déroulent principalement à l'Espace Diamant.

LES THEMATIQUES

La programmation municipale s'organise autour de thématiques qui concernent **les grands débats qui traversent la société**.

Des spécialistes (Sociologues, historiens, artistes, philosophes...) sont conviés pour apporter leur éclairage et introduire les débats.

Ces rencontres ouvertes à tout auditeur libre permettent des discussions propices à des moments organisés comme des espaces de paroles qui contribuent à mieux comprendre le monde contemporain, tant dans le domaine des sciences pures que celui des sciences humaines.

LES PARTENARIATS

Parallèlement à cette programmation, des partenariats sont également mis en place avec :

- **La Société Corse des Etudes Freudiennes - Cycle « Art et psychanalyse »**

Considérant que la psychanalyse touche de près tout ce que peut apporter l'art à l'humanité, c'est à travers la rencontre avec une œuvre d'art, qu'un auteur ou un clinicien nous fait part de son analyse et nous permet de comprendre avec une approche différente la création artistique.

- **Les éditeurs corses - Cycle « Culture et Patrimoine corses »**

Spécialistes, écrivains, historiens et chercheurs présentent le fruit de leurs réflexions, formalisées dans leurs ouvrages parus ou à paraître (aux éditions Piazzola, Albiana, Colonna Editions ou autres éditeurs corses). Ces rencontres permettent de valoriser et faire connaître toute la production régionale.

- **L'Université de Corse**

Ce partenariat est mis en place avec :

- la Chaire Universitaire « L'Esprit Méditerranéen Paul Valéry », ce cycle invite des professeurs de Méditerranée et d'ailleurs, pour animer des conférences au musée, à la bibliothèque ou à l'Espace Diamant selon une thématique spécifique définie par l'université.
- la Cellule Valorisation de la Direction de la Recherche et du Transfert de l'Université et le CNRS, pour des rencontres scientifiques, dans le domaine des sciences formelles et des sciences humaines.

- **Avec la Librairie la Marge**

Des rencontres avec des auteurs peuvent être proposées pour des rendez-vous en lien avec l'actualité littéraire.

LA PROGRAMMATION

Pour la saison 2021/2022 les cycles de conférences sont répartis **selon un planning précis**.

Hors partenariat

- **Bicentenaire de la mort de Napoléon**

Lundi 13 septembre conférence « Bonaparte en Egypte 1798-1799, ou le rêve achevé » par Jean-Charles Jauffret, Professeur émérite d'histoire contemporaine.

- **Cycle de conférence dédié à l'Art contemporain**

Par Fabien Danesi, Docteur en histoire de l'Art contemporain et maître de conférences

Ce cycle proposé par un expert abordera l'ensemble des œuvres produites depuis 1945 à nos jours, et ce quels qu'en soient le style et la pratique esthétique mais principalement dans le champ des arts plastiques. Dates à définir

Dans le cadre des partenariats

- **Les éditeurs Corses* :**

Editions Piazzola

Lundi 25 octobre 2021, report de la conférence à propos de l'ouvrage « La Corse et la couronne d'Aragon » par Philippe Colombani

Les éditions Albiana

Lundi 22 novembre 2021, report de la conférence De la minoration à l'émancipation - Itinéraires sociolinguistiques par l'auteur Romain Colonna

- **La Société Corse des Etudes Freudiennes**

- **Lundi 13 juin 2022** : report de la conférence donnée par Jean Michel VIVES, professeur de psychologie clinique et pathologique à l'université Nice Sophia Antipolis « **Les personnages psychopathiques sur scène** », selon un écrit de Freud

- **L'Université de Corse**

Dans le cadre du partenariat avec la **Cellule Valorisation de la Direction de la Recherche et du Transfert de l'Université et le CNRS**, réparties selon le planning suivant :

Lundi 27 septembre 2021 : report de la conférence « histoire de peuplement animal avant l'arrivée de l'homme en Corse » par Elisabeth Pereira

Avec la Chaire Universitaire « L'Esprit Méditerranéen Paul Valéry »

Mardi 2 novembre 2021 : conférence sur Dante Alighieri à l'occasion des 700 ans de la mort du poète.

Les dates des autres conférences sont planifiées comme suit : les 24 janvier 2022, 14 février 2022, 21 mars 2022, 11 avril 2022 et le 9 mai 2022 mais le choix des thématiques et des conférences n'est pas encore arrêté.

A noter que ce programme est non exhaustif et peut évoluer sur proposition de l'autorité municipale sous réserve des crédits disponibles.

LE BUDGET

Le budget pour le cycle pour la saison 2021/2022 est estimé à 5000€.

Les crédits afférents à cette programmation des conférences à l'Espace Diamant seront proposés au chapitre 11, fonction 33, article 6232 des budgets de l'exercice 2021 et 2022;

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'adopter

Le cycle de conférences et le budget afférent pour l'année 2021/2022 de l'Espace Diamant

D'autoriser

Monsieur le Maire à engager toutes procédures et à signer tous documents (Conventions, engagement de dépenses...) relatifs à cette programmation,

Monsieur le Maire à solliciter toutes subventions en vue de la réalisation de cette programmation, Le cycle de conférences et le budget afférent pour la saison 2021/2022 de l'Espace Diamant

Dire que

Les crédits afférents à cette programmation des conférences à l'Espace Diamant seront proposés au chapitre 11, fonction 33, article 6232 des budgets de l'exercice 2021 et 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de Madame Simone GUERRINI, adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 26 juillet 2021,

Considérant qu'il convient de définir la programmation d'un cycle de conférences pour la saison 2021 /2022 à l'Espace diamant

ADOPTE

Le cycle de conférences pour la saison 2021/ 2022 de l'Espace Diamant

AUTORISE

Monsieur le Maire à engager toutes procédures et à signer tous documents (Conventions, engagement de dépenses...) relatifs à cette programmation,

Monsieur le Maire à solliciter toutes subventions en vue de la réalisation de cette programmation,

DIT QUE

Les crédits afférents à cette programmation des conférences à l'Espace Diamant seront proposés au chapitre 11, fonction 33, article 6232 des budgets de l'exercice 2021 et 2022.

VOTE

A l'unanimité de ses membres présents et représentés.

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.

Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI

